

Etoa-Meki : 400 personnes menacées d'expulsion

Dans le cadre de la promotion des Droits Économiques, Sociaux et Culturels au Cameroun, l'Ong Assoal, partenaire de la mise en œuvre du projet Pro-Desc accompagne les habitants dans leur bataille contre les évictions, les forces de l'argent et des agents publics véreux qui s'en prennent très souvent à leurs biens, meubles et immeubles. La Tribune du Citoyen a suivi particulièrement le cas du collectif des habitants du Bloc 6 du quartier Etoa-Meki, un bidonville au cœur de Yaoundé.

Dans le bloc 6 du quartier Etoa-Meki à Yaoundé, une affaire de transaction foncière mal négociée est en cours avec menace d'expulsion des habitants de la zone. Le conflit oppose depuis près de 4 années les habitants du bloc 6 d'Etoa-Meki et des prétendus propriétaires qui ont entrepris des démarches d'expulsion. Ce conflit

met en lumière l'épineuse question foncière en milieu urbain.

L'on a d'un côté des habitants qui, malgré la légitimité d'occupation d'un espace urbain ne peuvent véritablement pas obtenir un titre foncier sur cette zone fait de la pauvreté, et de la complexité des procédures d'immatriculation. Et de l'autre côté l'on a un groupe de personnes qui, profitant de cette situation ont vite fait de produire un faux titre foncier aux fins d'expulser les familles résidant sur le site.

Ce conflit illustre le rôle et l'importance de la médiation, de l'accompagnement citoyen dans la gestion de ce type de conflits. En effet, après l'échec des initiatives de médiation, l'intervention d'une organisation de la société civile a contribué à l'équilibre du conflit. En effet après avoir recouru une médiation finalement infructueuse, l'Ong a dû procéder par un accompagnement judiciaire de la partie la plus vulnérable. Cette option a constitué un véritable tournant pour la suite. Près de 400 personnes ont été sauvés in extremis d'un déguerpissement suite à la dénonciation du titre foncier qui a été déclaré faux dès l'entame de la procédure judiciaire. Réussir à dresser un titre foncier qui ne mentionne pas la présence sur le site de près de 50

habitations existantes depuis plus de 30 ans ne constitue pas un exploit dans le contexte socio-politique camerounais, marqué par une forte pratique de la corruption. Ce faux titre foncier a fait basculer le conflit dans l'impasse laissant pour les 2 camps, la porte ouverte à la négociation.

A l'origine du différend foncier, l'espace sur lequel résident des familles du bloc 6. Les spéculateurs remettent en question les conventions passées entre leurs défunts parents et les habitants acheteurs qu'ils ont entrepris de déguerpier.

Dans un premier temps, ils estimaient que les contrats de vente des parcelles conclus avec leurs parents depuis 40 ans étaient dérisoires en termes de prix de vente. Las de pouvoir s'entendre sur une revalorisation de ces contrats de vente, ils ont opté pour le déguerpissement des habitants sur l'espace querellé.

La réforme de la législation foncière ayant conduit à une prééminence du droit positif et qui consacre le titre foncier comme l'unique preuve de propriété foncière. Ces derniers ont décidé de prendre au dépourvu les habitants pauvres qui pour la plupart ne détenaient que des titres de propriété coutumiers.